

Document 4 : demi-journée de concertation, document de cadrage

Afin de faciliter l'organisation de la demi-journée de concertation dans les réseaux, des éléments de cadrage vous sont proposés. Ils comprennent la présentation de modalités d'organisation ainsi que des propositions de questions qui pourront être travaillées par les équipes sur les leviers identifiés pour une efficacité renforcée de l'éducation prioritaire.

OBJECTIFS de la demi-journée de concertation

Cette demi-journée doit permettre aux personnels de l'éducation prioritaire de préparer les assises de manière concrète à travers deux axes :

1. Recueillir les commentaires, réflexions relatives au diagnostic publié en juillet

Le rapport de diagnostic de la MAP a été rédigé sur la base des rapports officiels disponibles sur la politique d'éducation prioritaire et de visites terrain réalisées dans plusieurs académies lors du premier semestre 2013. Les demi-journées de concertation devront permettre d'affiner et compléter les constats du diagnostic en fonction de la diversité des situations académiques. Préalablement à cette demi-journée, chaque acteur de l'éducation prioritaire est invité à prendre connaissance du rapport de diagnostic de la MAP en se connectant sur le site de l'éducation prioritaire où il trouvera :

- Le rapport de diagnostic dans son intégralité ainsi qu'un résumé
- Un diaporama qui en présente les points essentiels.

Adresse du site : www.educationprioritaire.education.fr/

2. Réfléchir aux modalités de mise en œuvre des leviers identifiés dans le diagnostic

Le diagnostic montre clairement qu'il n'existe pas de solution unique pour permettre une meilleure réussite des élèves, mais que plusieurs leviers doivent faire l'objet d'une forte mobilisation et être combinés entre eux pour donner plus de force à l'action menée.

Comment mettre en œuvre ces leviers, mieux que nous ne le faisons aujourd'hui ?

C'est la question fondamentale qui est posée à tous les niveaux de notre système éducatif, et en premier lieu dans les réseaux eux-mêmes.

Les principaux leviers sont déclinés ci-dessous sous forme de questions pour permettre des discussions constructives et faire l'objet du travail en ateliers. Ils sont issus de l'analyse des travaux de la recherche et des comparaisons internationales, confrontés à la pratique de terrain constatée lors des visites en académie. Ils sont regroupés en 6 grandes thématiques (réussite pédagogique et éducative, accompagnement et formation, travail d'équipe et partenariat, pilotage, les moyens et leur utilisation, géographie de l'éducation prioritaire).

PARTICIPANTS

La demi-journée de concertation est organisée par le principal et l'IEN avec l'appui de l'IA-IPR référent dans les ECLAIR (éventuellement le proviseur en cas de présence active d'un lycée dans le réseau). Elle concerne l'ensemble du réseau (école, collège et éventuellement lycée) et tous les personnels : professeurs, personnels d'éducation, personnels sociaux et de santé. Les partenaires du territoire et les représentants des parents d'élèves pourront y être associés.

MODALITES D'ORGANISATION

1. Préparation des échanges

Dans chaque école et chaque collège, l'information relative à la demi-journée de concertation est diffusée. Des moments d'échanges sont possibles pour les préparer. Tous les personnels sont invités à prendre connaissance du rapport de diagnostic et des autres documents disponibles sur le site national « éducation prioritaire ». Vous voudrez bien veiller à leur faire connaître ces documents par les moyens dont vous disposez.

2. Organisation des échanges

L'organisation du travail sera déterminée conjointement par l'IEN et le chef d'établissement, avec l'appui de l'IA-IPR référent pour les ECLAIR. Elle dépendra de la taille du réseau, de ses habitudes de travail, des conditions matérielles. Les modalités peuvent varier d'un réseau à un autre.

L'organisation en ateliers apparaît comme la formule la plus simple. Des ateliers mêlant les différents niveaux d'enseignements seront privilégiés, mais il peut également être décidé, notamment pour les réseaux très importants en personnel, des regroupements par niveau (ou par écoles) avec un groupe qui se consacrera aux liaisons inter degrés.

3. Synthèse des échanges

A l'issue de cette demi-journée, le comité exécutif (ou le cas échéant un groupe de travail) élabore une synthèse à l'aide des deux documents (fichier word) proposés nationalement (réactions au diagnostic et modalités de mise en œuvre des principaux leviers).

L'IEN ou le principal les feront parvenir au DASEN qui les adressera aussitôt au correspondant académique.

Tous les comptes rendus doivent être transmis au correspondant académique avant le 19 octobre (début des congés de Toussaint).

Exemple d'organisation d'une demi journée de concertation

1/ Echanges autour des constats du diagnostic

Durée : 45 minutes Modalités : plénière

Un animateur est désigné, un secrétaire de séance prend note des prises de parole.

Un rappel des principaux points du diagnostic pourra être effectué par la projection du powerpoint mis à disposition (partie 1)

2/ Réflexions collectives autour des modalités de mise en œuvre des leviers identifiés dans le diagnostic (Powerpoint partie 2 ou synthèse du diagnostic en deux pages)

Durée : 1h30 Modalités : ateliers organisés par thématique (voir pages suivantes)

Un secrétaire et un animateur sont désignés pour chaque atelier

Il est souhaitable que les 6 grands thèmes indiqués page suivante soient discutés par chaque réseau ; cela implique la tenue en parallèle des différents ateliers dans plusieurs salles. Pour chacun des thèmes 1, 2, 3 l'équipe choisira la question qui lui semble la plus intéressante à traiter.

La forme proposée dans le document de remontée des échanges peut constituer une aide à l'animation et à la restitution des ateliers : synthétiser les échanges en identifiant 3 points qui font consensus et trois points qui font débat sur la question mise en travail.

3/ Mise en commun des travaux en ateliers

Durée : 45 minutes Modalités : plénière